

Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Anglet, 15 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

CONDITIONS

Par la poste, en 30 jours	10 francs
Par la poste, en 15 jours	12 francs
Par la poste, en 7 jours	15 francs
Par la poste, en 3 jours	20 francs
Par la poste, en 1 jour	30 francs

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

Temps probable. — En France, un temps doux et chaud est encore probable.

La souffrance est un purgatoire de misère et de mort.

LES ASSOMMEURS de la "Sociale"

Les cas de folie rouge se multiplient tout de même un peu trop, à Lille, depuis quelques semaines.

Récitons. Le 14 juin, les assommeurs de la Sociale surprennent dans un odieux quel-à-pens les gymnastes catholiques de l'« Etiole du Sud », qui reviennent paisiblement d'une procession. Les lâches agresseurs s'en prennent de préférence à des gamins de 8 et 9 ans, que les pères et les mères du quartier leur arrachent des mains.

Le 15 juin, dans le même quartier du Sabouray des Postes, un quidam de la bande collectiviste récidive. Il tente d'écarter l'automédon de l'« Etiole du Sud » et s'attire d'un témoin une correction méritée.

Le 21 juin, quelques centaines d'apaches socialistes, menés boulevard des Ecoles, crachent sur le drapeau tricolore, sur les conseillers municipaux de Lille et sur les délégués électorales.

Un honorable médecin revient en auto d'une visite à ses malades. Sa voiture est assailli par les émeutiers de la Sociale, et le docteur ne s'en tire qu'en exhibant son brownin.

Le 22 juin, à l'Esplanade, un groupe de révolutionnaires insulte M. le député Vandamme. M. Alfred Henneche, chef de la société catholique de gymnastique « L'Espérance », de Sainte-Catherine, intervient avec un ami. Tous deux sont roués de coups.

Dimanche dernier, 23 juin, les socialistes étaient de sortie une fois encore. On sait, par notre récit d'hier, quels incidents regrettables marquèrent la matinée et le début de l'après-midi.

La soirée donna lieu à une autre agression plus odieuse encore.

Un peu après neuf heures, la « Moulinoise », société de gymnastes catholiques, revenant du concours de Moulins-Lille, regagnait le quartier de Moulins-Lille.

Rue de Paris, comme nos jeunes amis passaient devant l'estaminot du citoyen Deneubourg, ancien conseiller socialiste de Lille, ils furent accueillis par une bordée de sauteuses et d'un citoyen « conscient » tenta de renverser l'automédon.

Les gymnastes poursuivirent leur chemin, Parvenus rue d'Arras, à la hauteur de la rue de la Plaine, ils donnèrent une superbe sonnerie de clairons.

A peine les premières notes avaient-elles retenti que, de la place Condé, plus de 200 collectivistes accouraient et fondaient sur la petite troupe.

Les assaillants étaient, pour le plupart, des jeunes gens de 16 à 20 ans. Ils arrivèrent heureusement trop tard pour empêcher les gymnastes de rentrer dans leur patronage, 122 bis, rue d'Arras.

Mais les émeutiers ne se tinrent pas pour battus. Ils tentèrent de pénétrer par effraction dans le local, tout simplement.

Armés de couteaux et de matras, ils brisèrent une porte, ouvrirent de larges brèches dans quatre volets et firent voler les carreaux en éclats.

Ce fut un siège en règle, un assaut véritable. La police eut toutes les peines du monde à y mettre fin et à protéger la sortie des jeunes catholiques.

Il y a quinze jours, à la suite d'une agression pareille, les gymnastes de l'« Etiole du Sud » recueillirent de nouvelles adhésions à leur société.

Ce vaillant exemple a été imité à Moulins-Lille. Hier, lundi, deux braves petits gars se sont enrôlés sous le drapeau de la « Moulinoise ».

D'autre part, plainte a été portée contre une demi-douzaine d'apaches, que plusieurs témoins ont parfaitement reconnus. Les dépositions seront particulièrement formelles contre un cabaretier de Moulins-Lille et contre sa... pensionnaire, qui s'est fait une blessure à la main en brisant des vitres en patronage.

Où, que la police poursuivie et le tribunal corrigé les socialistes compromis. Ce sera justice.

Mais les vrais responsables, où sont-ils ? Demandez-le au « Progrès du Nord ».

Si des troubles se produisent, écrivent samedi dernier le journal radical, et s'il y a des victimes, on n'aura pas de peine à démasquer les coupables et leurs complices, ceux qui excitent sournoisement les hordes révolutionnaires et les lancent à l'assaut de la cité.

Qui donc, précise le « Progrès » de dimanche, reproduit depuis plusieurs semaines, avec une joie ostentatoire, les appels singulièrement dangereux du parti socialiste ? C'est le « Réveil du Nord ».

Qui remarque-t-on, dimanche matin, en tête de la manifestation collectiviste ? Les

M. Jean Wilbert a interpellé avec beaucoup d'expression le « Benedictus ».

La cérémonie terminée, le cortège se rendit au cimetière du Pont-de-Neuville où se tint l'inhumation.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jéhu, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarts).

Le samedi 4 juillet aura lieu en l'église St-Louis de FIVES, le mariage de Mlle Germaine Bouillet, fille de M. et Mme Jules Bouillet-Bigo et petite-fille de M. Auguste Bigo, avec M. Lucien Boone, fils de M. et Mme Henri Boone-Bérot.

CONGRES EUCHARISTIQUE de Lourdes

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les compagnies de chemin de fer, revenant sur ce qui avait été convenu d'abord, ont décidé que les billets G. V. 102 (billets de 12 jours) ne sont pas utilisables du 18 au 26 juillet vers Lourdes et du 25 au 28 au départ de Lourdes.

Les congressistes du diocèse de Lille qui n'usent pas de billets circulaires kilométriques valables au moins un mois, devront tous se rendre à Lourdes par un train spécial organisé par le Comité national des pèlerinages. Ce train partira de Paris-Austerlitz le lundi 20 juillet, vers 14 h. 20. Retenir le 28. Pour rejoindre Paris, des billets d'aller et retour seront délivrés avec réductions de 35 0/0 en 2e classe, 30 0/0 en 3e classe.

Les congressistes doivent faire connaître au plus tôt à M. l'abbé Poulet, 34, rue Négrier, Lille, en quelle classe ils désirent voyager dans le train spécial et lui envoyer 84 fr. 50 pour les billets de 2e classe, 59 fr. 50 pour les billets de 3e classe. Ces billets leur seront remis dès que la Compagnie Paris-Orléans les aura expédiés.

Les congressistes de la Marche, le délégué diocésain se tiendra à la disposition des congressistes, de 9 heures à 11 heures du matin, tous les jours de cette semaine.

BREVET ÉLÉMENTAIRE JEUNES GENS

Trois cent cinquante candidats ont subi lundi les épreuves du brevet élémentaire.

ORTHOGRAPHE

Au pluriel de Breton

Ici se termine l'ancien monde ; voilà son point le plus avancé, sa limite extrême. Derrière vous est toute l'Europe, toute l'Asie ; devant vous, c'est la mer, et toute la mer. Si grands qu'à nos yeux soient les espaces, ne sentils pas bornés toujours, dès que nous leur savons une limite ? Ne voyez-vous pas, de nos plages, par delà la Manche, les trouées de Brighton, et, des bastides de Provence, n'embrassez-vous pas la Méditerranée entière, comme un immense bassin d'azur dans une coupe de rochers que cisèlent, sur les bords, les promontoires couverts de marbres qui s'éboulent, les sables jaunes, les galets qui pendents les golfes qui s'évasent ? Mais ici, plus rien n'arrête. Rapide comme le vent, la pensée peut courir, et, s'élevant, divaguant, se perdant, elle ne rencontre que des flots ; puis, au fond, il est vrai, tout un fond, là-bas dans l'horizon des loques, la vague Amériqué peut-être des îles sans noms, quelques pays à fruits rouges, à colibris et à sauvages, ou le crépuscule muet des pôles, avec le jet d'eau des haléines qui soufflent, ou les grans d'îles isolées de porcelaine, la Chine avec les escaliers à jour, dans des pagodes à clochettes d'or. C'est ainsi que l'esprit, pour rétrécir cet infini dont il se lasse sans cesse, le peuple et l'anime. On ne songe pas à désert sans les carapaces, à l'océan sans les vaisseaux, au sein de la terre sans les trésors qu'on lui suppose.

Gustave FLAUBERT.

Questions. — 1° Analysez les mots « espaces » et « leur » (3 phrase) ;
2° Expliquez l'emploi de la forme pronominale dans « Ici se termine l'ancien monde ». Justifiez l'emploi du verbe être au singulier dans « Derrière vous est toute l'Europe, toute l'Asie » ;
3° Énumérez les propositions contenues dans la 3e phrase : « Si grands... jusqu'à... limite ». Indiquez leur nature et leur fonction.
4° Expliquez les expressions : « N'embrassez-vous pas la Méditerranée » ? « une coupe de rochers » ; « la vague Amérique » ; « le crépuscule muet des pôles » ;
5° Expliquez le choix des exemples que l'auteur donne dans la dernière phrase de la dictée, l'appui de l'idée qu'il exprime dans la phrase précédente.

LE TOUR DE FRANCE

Première étape : Paris-Le Havre (388 kil.)

Comme nous l'avons dit, cent quarante-cinq coureurs ont pris dimanche, à trois heures précises du matin, au Vélodrome du Parc des Princes, le départ pour le deuxième Tour de France.

Voici le compte rendu complet de la 1re étape :

A CLERMONT
(79 kilomètres de Paris). Le peloton compte une centaine d'unités. C'est Defraye qui passe premier à 5 h. 46, suivi de deux cents mètres, par tout le lot. Defraye, qui semble dans une condition exceptionnelle, est rejoint par Brocco, emmenant tous les autres. Le train se maintient serré. Les routes sont excellentes et il fait une température agréable.

A MONTDIDIER
La prime offerte au premier coureur passant à Montdidier (114 kilomètres de Paris), revient à Brocco, suivi de Buysse, Lugnet, Faber, Pélissier, Heusehem, Motte, Engel et Borgarello. Près de cent coureurs sont encore ensemble.

A AMIENS
Le peloton de tête, comprenant quatre-

vingt coureurs, passe à Amiens (150 kilomètres de Paris) à 8 h. 03.

A ABBEVILLE
A 9 h. 42, un peloton d'une cinquantaine de concurrents passe. C'est Pélissier qui mène ; les coureurs sont acclamés.

AU TREPORT
Favorisés par un temps idéal, les concurrents achèvent l'allure. Le peloton est élargi, emmené par Brocco, Faber, Pélissier, Motte, Lapize et Cruppelandt, passe à 10 h. 55.

A 10 h. 59 passent Evereerts et Waesbergh, premiers isolés. A 11 heures, Fasoli, Scieur, Ganthey et Kippert.

A OIEPPE
Quarante coureurs passent à midi. Pélissier élève le premier, puis viennent Buysse, Defraye, Deman, Verdict, Motte, Faber, Christophe, Alavoine, Lambot, Trousselier, Brocco, Garrigou, Thy, Engel.

L'ARRIVÉE AU HAVRE
A Etretat (355 kil. de Paris, 33 kil. de l'arrivée), le peloton, comportait encore quinze hommes. La lutte est acharnée. Au Havre, c'est Thy, qui, le premier, franchit la ligne d'arrivée, ayant parcouru les 388 kilomètres en 13 h. 18 m. 28 s.

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Thy ; 2. Rosias ; 3. Garrigou ; 4. Girardengo ; 5. Motte ; 6. Deman ; 7. Pélissier ; 8. E. Georget ; 9. Lapize ; 10. Gauthy ; 11. J. Alavoine, tous en 13 h. 18 m. 28 s. ; 12. Egé ; 13. Defraye ; 14. Kirham ; 15. Faber ; 16. Marcel Buysse ; 17. Petit-Breton ; 18. Christophe ; 19. Godivier ; 20. Vandenberghe ; 21. Tiberghien ; 22. Lambert ; 23. Verdict ; 24. Scieur ; 25. Nefati ; 26. Monseur ; 27. Devroey ; 28. Ernest Paul ; 29. Charron ; 30. Brocco ; 31. Lugnet ; 32. Gremo ; 33. Dey ; 34. Spiessens ; 35. Lucien Buysse ; 36. Kippert ; 37. Emile Engel ; 38. Trousselier, etc.

ÉCHOS

NOUVELLES MILITAIRES

École d'administration militaire (section de génie). — M. Franchomme, maréchal des logis fourrier au 1er régiment d'artillerie, est admis à la suite du concours de 1914.

PONTS ET CHAUSSEES

M. Grémont, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 3e classe à Lille, désigné au service colonial, a été placé dans la situation de service détaché, à dater du 18 juillet et mis à la disposition du ministère des colonies pour être affecté au service des travaux publics des colonies.

Les incidents électoraux DE LILLE

L'INSTRUCTION

M. Gobert, juge d'instruction, entendra aujourd'hui MM. Binaud et Tallon, qu'il interrogera sur les explications que lui a données M. Billiet dans son interrogatoire.

NOUVELLES PROTESTATIONS

M. Gobert a reçu de la mairie de Lille dix-huit nouvelles protestations d'électeurs que le « Réveil » a inscrites parmi les électeurs fictifs.

Le bluff du « Réveil du Nord »

L'emploi d'accusations qui sont loin d'être prouvées, le « Réveil du Nord » vomit contre la municipalité insultes sur insultes, grossièretés sur grossièretés, excite à la haine entre citoyens et provoque aux troubles.

Avant de jouer au vertueux, le « Réveil du Nord » ferait mieux d'expliquer à ses lecteurs comment il a fallu, sous le régime socialiste, de 1901 à 1904, faire payer QUATRE MILLE ÉLÉCTEURS de la liste électorale de Lille.

Après cela, on pourrait peut-être voir s'il y a lieu d'écouter ses billes.

Manifestants socialistes EN CORRECTIONNELLE

Lundi, à l'audience de la 3e Chambre, ont comparu devant le tribunal, composé de M. Godard, vice-président ; Dejambre et Husson, juges, les manifestants arrêtés au cours des incidents survenus dimanche par le « Réveil du Nord ».

M. Guyonot, substitut, occupe le siège du ministère public. Dans chaque affaire, après avoir énoncé les faits, il demandera une condamnation.

Les défenseurs des inculpés seront, coïncidence bizarre, l'un, l'autre et l'autre, ceux de M. Delory et Ghesquière.

A BAS L'ARMÉE ! A BAS LES FLIES !

Gustave Flecy, 26 ans, 12, rue Godery, est l'individu qui s'est levé le 11 juillet et a crié : « A bas les flies ! A bas l'armée ! » Il se rebelle contre un régime qui voudrait l'arrêter. Il ne se souvient de rien. On sait qu'il est titulaire de plusieurs condamnations. Vingt jours à 5 fr.

Cette affaire réglée, l'on passe aux incidents de dimanche.

LES OUTRAGES

Fernand Daquin, né en 1890, à Calais, éboucheur, rue Monge, 19, à Lille, se trouvait sur la Grande-Place et sifflait avec ardeur en se servant de l'instrument qui lui avait été fourni par l'« Union de Lille ».

Des sommations furent faites, des gendarmes débayerent le terrain, mais Daquin sifflait toujours et ne s'interrompit que pour crier : « Assassins ! Voleurs ! » et autres amables épithètes. Le gendarme Augustin Clercq, de Busigny, l'entraîna par un petit ton de gendarmes chargé d'assurer le calme. Daquin s'en prit à son cheval et à coups de poings lui frappa les naseaux.

On parvint enfin à l'arrêter et victime de brutalités. Or il n'en porta aucune trace.

Le gendarme Lecomte, d'Iwuy et l'agent de sûreté Delbecq, témoins de la scène, certifient que Daquin a frappé le cheval et s'est rebelle.

Le journaliste du « Réveil » vient déposer parce qu'il prétend avoir été outre de la façon brutale dont on traitait l'inculpé. Il accuse notamment un agent, dont il cite le numéro, pour s'être fait remarquer particulièrement par sa violence.

Le Président présente au journaliste un gendarme qui l'ont tombé un peu l'assurance du témoin.

Après réquisitoire et première plédoirte, Daquin est condamné à 25 jours de prison.

Achille Rottier, né à Dunkerque, en 1878, de meunier rue Chauhan, 32 à Ronchin, était ivre. Il criait : « Tous des Fainéants ! Tous des Crapules ! »

Le sous-brigadier de sûreté Declercq fut demandé de rétracter. Il refuse et recommence ses insultes.

A l'audience il ne sait rien. Il était ivre-tojours et 5 francs.

Marceau Lambert, né en 1890, est coiffeur, rue Augereau, 6, à Lille. Il se trouvait dans la bande qui devant le Café Jean insultait M. Ch. Delesalle, maître de La Madeleine. M. Servé, commissaire de police, eut de son échec, parvint à établir d'abord un calme relatif, mais bientôt les injures recommencèrent.

M. Servé fit mander des gendarmes et ce fut à ce moment que le coiffeur lui cria : « Assassins ! » de comédiens.

Il avait d'abord essayé de pallier sa faute, mais à l'audience, il veut paraître semblé et interrompit à différentes reprises et M. Servé et le ministère public, il s'écria : « C'est faux ! C'est faux ! »

M. Servé, rappelé à la barre, maintient ses déclarations en faisant remarquer que Lambert a passé des demi-heures en présence de deux de ses collègues. Le commissaire a d'ailleurs perdu son binocle et sa canne dans la bagarre.

L'inculpé se livre à ce propos à quelques allusions plutôt déplacées. Il tente de mettre en parallèle l'acte de Lambert avec celui de M. Albert, à Houplines, que nous avons rapporté.

Le tribunal a jugé qu'il y avait une différence à faire, car il a condamné Lambert à 40 jours de prison.

LE DERNIER DE CETTE SÉRIE est Alphonse Buchet, 19 ans, journalier, rue Belle-Vue, 42. En face de la Grand-Garde, il criait tout ce qu'il voulait. Avant d'être arrêté, il venait de se faire un coup de poing à la tête.

M. Saint-Raymond, commissaire de police à Lille, récemment nommé à Valenciennes, empêcha ce geste brutal. Il fit un moulinet avec sa canne, tout en criant : « Je suis commissaire ! ». Buchet lui répondit par des injures et se mit à crier. Il ne connaissait pas le commissaire.

Son défenseur dépose des conclusions tendant à la relaxe de son client. M. Saint-Raymond était nommé à Valenciennes n'a plus de juridiction à Lille.

Le commissaire de police déclare qu'il ne quittera son service qu'aujourd'hui mardi. Il est toujours commissaire à Lille.

Le tribunal raproche les conclusions du défenseur et condamne Buchet à 30 jours de prison.

C'était l'ind de nos enfants

Cet après-midi le tribunal pour enfants, aura à statuer sur le cas de deux jeunes inculpés, qui prirent part à la manifestation de dimanche dernier.

LE BRISER DE GLACES

A BAS LES CAPITALISTES !

C'est par ce cri qu'Auguste Planefève, 33 ans, rue Jacques-Léobvre à La Madeleine, manifestait ses sentiments.

Désirant joindre ses paroles aux actes, il se déchaîna, et lança un coup de soulier dans la vitrine de M. D'Hooghe, horloger-bijoutier, rue Neuve, 17 bis, puis un deuxième coup de soulier, de sorte que les deux glaces estimées 600 fr., furent brisées.

Pendant que des passants s'empressaient du manifestant, l'horloger baissait rapidement son rideau de fer. Il fit bien, car déjà une foule en criant et deux boutons de manchette avaient été soustraits.

Planefève ne sait rien. Il était ivre. Il n'avait aucun complice et n'a pas commis de vol.

Le tribunal le condamne à 5 mois de prison et 5 francs d'amende pour l'ivresse.

CONCOURS AGRICOLE d'Haubourdin

Dimanche a eu lieu à Haubourdin un concours agricole interdépartemental, sous la présidence d'un inspecteur général du ministère de l'Agriculture.

Ont été nommés chevaliers du Mérite Agricole : MM. Maurice Lassere, chef de culture à Haubourdin ; Alexandre Lejeune, maraicher à Emmélin.

LE PALMARES

Voici la liste des récompenses qui ont été décernées :

PREMIERE CATEGORIE

Race flamande pure

PREMIERE SECTION

Taureaux

n'ayant pas de dents de remplacement

1er prix, 250 fr. et une médaille de vermeil, à M. Georges Roussel, à Merville ; 2e prix, 100 fr. et une médaille d'argent, à M. Hildon Abdon, à Wemaers-Cappel ; 3e prix, 185 fr. et une médaille de bronze, à M. Henri Vaesken, à Arneke ; 4e prix, 150 fr., à M. Gaston Vandenberghe, à Esquelbecq ; 5e prix, 140 fr., à M. René Coudeville, à Bambecke ; 6e prix, 140 fr., à M. Gustave Coudeville, à Steenvoerde ; 7e prix, 120 fr., à M. Liborius Legrand, à Spicker ; 8e prix, 120 fr., à M. Constant Bouquet, à Vieux-Berguin ; 9e prix, 110 fr., à M. Remy Lefevre, à Pitgam ; 10e prix, 100 fr., à M. Bécus Frères, à Fleurbaey (Pas-de-Calais) ; 11e prix, 90 fr., à M. Jules Gruson, à Laucour ; 12e prix, 80 fr., à M. Cyrille Declercq, à D'Incham ; 13e prix, 70 fr., à M. Jules Schryver, à M. Liborius Legrand ; 14e prix, 50 fr., à M. Gustave Virgulin, à Saint-Folquin ; 15e prix, 50 fr., à M. Fortuné Debert, à Staple ; 16e prix, 40 fr., à M. Georges Perchères ; 17e prix, 30 fr., à M. Alidor Vandaele, à Oxelaere.

DEUXIEME SECTION

Taureaux

ayant 2 et 4 dents de remplacement

1er prix, 300 fr. et une médaille de vermeil, à M. Gustave Virgulin, à Saint-Folquin ; 2e prix, 250 fr. et une médaille d'argent, à M. Paul Watringhem, à Bambecke ; 3e prix, 200 fr. et une médaille de bronze, à M. Noël Trannin, à Léchelles ; 4e prix, 175 fr., à M. René Vanhaeck, à Saint-Waast-Cappel ; 5e prix, 150 fr., à M. Henri Vaesken, à Arneke ; 6e prix, 100 fr., à M. Hildon Abdon, à Wemaers-Cappel ; 7e prix, 75 fr., à M. Vandaël ; 8e prix, 50 fr., à M. René Vaesken, à Wemaers-Cappel.

TROISIEME SECTION

Taureaux

ayant plus de 4 dents de remplacement

1er prix, 250 fr. et une médaille de vermeil, à MM. Bécus Frères, à Fleurbaey ; 2e prix, 200 fr. et une médaille d'argent, à M. A. Ghiessem, à Verlinghem ; 3e prix, 150 fr. et une médaille de bronze, à M. Vandaël, à Roellecourt (Pas-de-Calais) ; 4e prix, 125 fr., à M. Raphaël Vanhaeck, à Steene ; 5e prix, 100 fr., à M. Noël Trannin, à Léchelles ; 6e prix, 75 fr., à M. René Vaesken, à Wemaers-Cappel ; 7e prix, 50 fr., à M. Henri Lepers, à Watrèloos.

QUATRIEME SECTION

Génisses sans dents de remplacement

1er prix, 150 fr. et une médaille de vermeil, à M. Flavio Sriet, à Watrèloos ; 2e prix, 130 fr. et une médaille d'argent, à M. Henri Verniers, à Watrèloos ; 3e prix, 120 fr. et une médaille de bronze, à M. Virgulin, à Saint-Folquin (P.-de-C.) ; 4e prix, 110 fr., à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois ; 5e prix, 100 fr., à M. René Vaesken, à Steene ; 6e prix, 90 fr., à M. Henri Vaesken, à Arneke ; 7e prix, 50 fr., à M. Liborius Legrand, à Spicker.

Mentions

A. M. Noël Trannin, à Léchelles ; Remy Lefevre, à Pitgam.

CINQUIEME SECTION

Génisses

ayant plus de 2 dents de remplacement

1er prix, 160 fr. et une médaille de vermeil, à M. René Coudeville, à Bambecke ; 2e prix, 140 fr. et une médaille d'argent, à M. Emile Fagot, à Bailleul ; 3e prix, 130 fr., à M. Emile de L'Église, à M. Remy Lefevre, à Pitgam ; 4e prix, 110 fr., à M. Raphaël Vanhaeck, à Steene ; 5e prix, 100 fr., à M. Gustave

Virgulin, à Saint-Folquin ; 7e prix, 70 fr., à M. Paul Mordacq, à Baringhem.

Prix supplémentaires

A M. Gaston Vandenberghe, à Esquelbecq ; Fortuné Debert, à Staple ; Pons Vaesken, à Wemaers-Cappel.

Mentions

A. M. Elie Outart, à Hazebroek ; Henri Conia, à Prémouques.

DEUXIEME CATEGORIE

Race hollandaise pure

PREMIERE SECTION

Taureaux

n'ayant pas de dents de remplacement

1er prix, 150 fr. et une médaille de vermeil, à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois ; 2e prix, 125 fr. et une médaille d'argent, à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois ; 3e prix, 100 fr. et une médaille de bronze, à M. A. Ghiessem, à Verlinghem ; 4e prix, 80 fr., à M. Desiré Debert, à Lompref ; 5e prix, 70 fr., à M. Jean Gamaez, à Morenches.

DEUXIEME SECTION

Taureaux ayant 2 dents et plus de remplacement

1er prix, 180 fr. et une médaille de vermeil, à M. Jean Gamaez, à Morenches ; 2e prix, 140 fr. et une médaille d'argent, à M. A. Ghiessem, à Verlinghem ; 3e prix, 120 fr. et une médaille de bronze, à M. Leduc-Zanon, à Quévy ; 4e prix, 100 fr., à M. Georges Poté, à Looz ; 5e prix, 60 fr., à M. Emile Deparis, à Ghisignies.

Prix supplémentaires

M. Desiré Delatre-Lompref, à Lompref.

TROISIEME SECTION

Génisses

ayant au plus 2 dents de remplacement

1er prix, 100 fr. et une médaille de vermeil, à M. Henri Lepers, à Watrèloos ; 2e prix, 85 fr. et une médaille d'argent, à M. Henri Lepers, à Watrèloos ; 3e prix, 70 fr. et une médaille de bronze, à M. Jean Gamaez, à Morenches ; 4e prix, 60 fr., à M. Georges Poté, à Looz ; 5e prix, 60 fr., à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois.

Prix supplémentaires

MM. Leduc-Zanon, à Quévy ; Desiré Delatre-Lompref, à Lompref.

QUATRIEME SECTION

Génisses en vaches en état de production apparente au plus 2 dents de remplacement

1er prix, 100 fr. et une médaille de vermeil, à M. Henri Lepers, à Watrèloos ; 2e prix, 85 fr. et une médaille d'argent, à M. Henri Lepers, à Watrèloos ; 3e prix, 70 fr. et une médaille de bronze, à M. Jean Gamaez, à Morenches ; 4e prix, 60 fr., à M. Georges Poté, à Looz ; 5e prix, 60 fr., à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois.

CINQUIEME SECTION

Vaches en état de gestation apparente, ayant au moins 6 dents de remplacement

1er prix, 125 fr. et une médaille de vermeil, à M. Henri Lepers, à Watrèloos ; 2e prix, 100 fr. et une médaille d'argent, à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois ; 3e prix, 85 fr. et une médaille de bronze, à M. Jean Gamaez, à Morenches ; 4e prix, 70 fr., à M. Edmond Trigant, à Tilloy ; 5e prix, 60 fr., à M. A. Ghiessem, à Verlinghem.

SIXIEME SECTION

Vaches en lait, ayant au moins 6 dents de remplacement

1er prix, 125 fr. et une médaille de vermeil, à M. Henri Lepers, à Watrèloos ; 2e prix, 100 fr. et une médaille d'argent, à M. Delore-Dupire, à Mons-en-Barrois ; 3e prix, 85 fr. et une médaille de bronze, à M. Jean Gamaez, à Morenches ; 4e prix, 70 fr., à M. Edmond Trigant, à Tilloy ; 5e prix, 60 fr., à M. A. Ghiessem, à Verlinghem.

Prix supplémentaires

M. A. Ghiessem, à Verlinghem.

SEPTIEME SECTION

Prix d'ensemble

Lots composés de 5 animaux : un taureau, deux génisses, deux vaches, un veau, un remplacement, et deux génisses ayant au moins 6 dents de remplacement.

1er prix, 75 fr. et un diplôme d'honneur, à M. Leduc-Zanon, à Quévy ; 2e prix, 40 fr. et un diplôme d'honneur, à M. Poté Georges, à Looz ; 3e prix, diplôme d'honneur, à M. Lepers Henri, à Watrèloos ; 4e prix, diplôme d'honneur, à M. Jean Gamaez, à Morenches.

OHMS DE DEFENSE

1er prix, « Patand », à M. Legendre, de Paris ; 2e, « Diane du Nord », à M. Michon, d'Assières ; 3e, « Maix de la Sociale », à M. Coopmans, de Lille ; 4e, « Misador », à M. Godeaux, de Roubaix ; 5e, « Barot », à M. Bousquet, de Croix ; 6e, « Cygne », à M. Leung, de Tourcoing ; 7e, « Roux », à M. D'Henghien, de Lomme ; 8e, « Nelly », à M. Deschamps, de Roncq ; 9e, « Kap des Fortins », à M. Delcambre, de Lille ; 10e, « Gamaez », à M. Duploye, de La Madeleine ; 11e, « Black des Sources », à M. Fontaine, d'Armentières ; 12e, « Berno », à M. Fontaine, de Tourcoing ; 13e, « Sam », à M. Debruyne, de Mouscron ; 14e, « Tom », à M. Art. Toye, de Courtrai ; 15e, « Joly », à M. Vallart, d'Armentières.

Un manoeuvre de maçon fait une chute mortelle A OULAI

Lundi à 2 heures 3/4 de l'après-midi, Alfred Capon, 39 ans, manoeuvre de maçon, demeurant chez sa sœur, Mme Legrand, Capon, 56, rue d'Arras, montait un escalier au 3e étage d'une maison en construction boulevard Pasteur, près de l'entrée des eaux.

Arrivé presque en haut de l'échelle, il tombe et vient à s'abattre tête première sur le dallage en ciment armé du rez-de-chaussée.

Le docteur Faucher fils constata une fracture de la voûte et de la base du crâne. La mort a été instantanée. Le corps a été transporté à son domicile.

TROIS OUVRIERS TAMPONNES par un express. A ROUGES-BARRÉS

Lundi matin, un terrible accident s'est produit, sur la voie du chemin de fer, près du pont de Lion-d'Or, et à peu de distance de la passerelle qui relie Saint-Maurice à Mons-en-Barrois.

De nombreux ouvriers de la Compagnie procédaient en ce moment, à cet endroit, à l'installation de nouvelles voies.

Il y avait quinze, vers midi, toutes les quatre, qui marchaient l'un derrière l'autre, transportant sur l'épaule les outils dont ils se servent pour le maniement des rails.

Tout à coup apparut l'express allant de Tourcoing à Hirson.

Les douze premiers eurent le temps de se jeter ; mais les trois derniers furent surpris.

L'avant de la locomotive accrocha les outils que ceux-ci portaient sur l'épaule et le brusque secousse fit tourner et tomber les malheureux ouvriers.

Il y eut d'entre eux, trois blessés, deux transportés sur l'épaule des autres, et un fut parvenu à se relever.

Le train disparu, les compagnons de travail des trois ouvriers se précipitèrent à leur secours.

Ils trouvèrent Abraham Plocky, 25 ans, affreusement mutilé ; le corps, échoué au niveau du bassin, laissait couler le sang à grands flots et s'échapper les intestins. Le pauvre garçon, qui respirait encore, fut transporté dans une cabane servant d'abri aux ouvriers, mais il expira un quart d'heure plus tard.

Le second ouvrier, Alfred Hodon, 39 ans,